



Opération de Développement Rural de Fauvillers

Réunion de la CLDR, le 18/09/2023

Réf. : FAUVILLERS\06- CLDR\CL20230918 budget participatif sélection\Fauvillers 20230918 PV CLDR comité sélection budget participatif.docx

Participants

CLDR : 12 participants et 9 excusés (voir liste en annexe)

FRW : Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, agents de développement

Ordre du jour

- › Budget participatif 2023 :
 - Rappel des modalités du budget participatif
 - Présentation et analyse des projets
 - Présentation des résultats du vote citoyen
 - Résultats finaux
- › Suite
- › Divers

M. Geoffrey Chetter, Echevin du développement rural, accueille les participants.

Il rappelle les étapes du processus et le rôle important du comité de sélection dans le choix final des projets lauréats. En effet, le vote citoyen organisé de juillet à septembre comptera pour 50% de la cote finale et la sélection par la CLDR pour les 50 autres pourcents.

Budget participatif 2023

Avant de débiter l'analyse des projets, la FRW rappelle les objectifs et les modalités du processus.

Rappel des objectifs

- › Pour rappel, le budget participatif 2023 de Fauvillers utilise le modèle de la circulaire du développement rural. Il est basé sur un budget de 10.000€ apporté par la RW et de 10.000€ apporté par la Commune, soit un budget total de 20.000€
- › Les objectifs poursuivis visent le renforcement de la participation citoyenne et l'amélioration du cadre de vie de la commune dans l'intérêt général et de manière durable. Le but est d'également mettre en œuvre des actions contributives aux objectifs définis dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune.
- › Il doit permettre la réalisation de petits projets citoyens mobilisateurs :
 - › Il s'agit d'un projet qui favorise une dynamique collective et vise l'intérêt général.
 - › Il est réalisable facilement et à court terme.
 - › Il est durable dans le temps, au sens écologique ou temporel.
 - › Les dépenses éligibles sont des investissements touchant le cadre de vie ou des dépenses matérielles pour la concrétisation d'un événement à portée communale.

Le règlement – rappel de quelques règles

- › Ce budget participatif nécessite une mobilisation citoyenne ; il s'adresse tout particulièrement aux ASBL ou aux collectifs d'au moins 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes.
- › Les projets déposés ne peuvent pas dépasser 40% du budget total, soit 8.000€ ; ils doivent correspondre aux objectifs du PCDR.
- › Le Comité de sélection se compose des membres de la CLDR ; des membres de l'administration peuvent au besoin y être associés. Les membres de la CLDR introduisant un dossier ne peuvent pas siéger.
- › L'analyse de recevabilité était basée sur la grille d'évaluation établie par la Région wallonne.
- › Le budget global de 20.000 euros ayant été dépassé par les projets jugés recevables, une phase de « votes citoyens » sur la plateforme de participation FRW a été organisée de juillet à septembre 2023. Ces votes comptent pour 50% de la cote finale et la sélection par la CLDR pour les 50 autres pourcents.



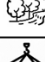


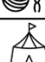


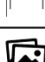


Réaction de la CLDR

Dans le règlement, il est prévu que les membres de la CLDR introduisant un dossier ne peuvent pas siéger au comité de sélection. Or, on peut constater la présence de plusieurs personnes ayant un lien avec certains projets en compétition (membres d'une association) ; ceux-ci ont-ils le droit de siéger ?

Les projets concernés ayant été introduits par des groupements de 5 citoyens, et non au nom des associations, il est difficile de contrôler l'affiliation et l'implication de chaque membre. Aucun des membres de la CLDR présents n'a rentré de dossier en son nom. La CLDR de Fauvillers a toujours fonctionné sur le principe de confiance et d'intérêt citoyen. En ce sens, lors de l'invitation aux différentes réunions du comité de sélection, il a été proposé à chaque membre de décider en « son âme et conscience » de la légitimité de sa présence ou non. Le double vote (citoyens et comité) a également été instauré pour plus d'objectivité et de transparence.

Présentation et analyse des projets : méthodologie

Pour rappel, 11 dossiers avaient été introduits et analysés par le Comité de sélection selon la grille régionale de recevabilité, début juillet. Sept ont été jugés recevables et soumis aux votes citoyens (numériques/papiers).

1	Fléchage marche gourmande Altitude 440		Altitude 440, Sainlez Tintange Warnach
2	Poursuite du réaménagement du pavillon de Bodange		Bodange
3	Aménagement d'une liaison piétonne de la rue de la Source vers le dessus du village de Burnon		Burnon
4	Comité associatif des fêtes - Fauvillers - un lieu de stockage pour tous		Fauvillers
5	Le patrimoine, la biodiversité et les paysages d'Honville à travers 4 itinéraires		Honville
6	Ateliers de crochet, Maison de Volaville		La Maison de Volaville, Fauvillers
7	Chapiteau de convivialité		Menufontaine
8	1945-1955 : l'Ardenne à reconstruire		Sainlez
9	Al Petite Escole réduit son empreinte énergétique		Strainchamps
10	Tonnelles de quartier à Warnach		Warnach
11	Panneaux photo de Warnach		Warnach

*en vert : les projets retenus / en bleu : le projet retenu moyennant adaptation /
en rouge : les projets jugés non recevables*

Dans un souci d'objectivité, les résultats des votes citoyens sont présentés après l'analyse et les votes du comité de sélection. Le but de cette deuxième séance étant de départager les projets grâce à une analyse plus approfondie au niveau des objectifs rencontrés et de la mise en œuvre. Pour ce faire, une grille de cotation individuelle est proposée (voir en annexe).

Les agents de développement présentent les 7 projets les uns à la suite des autres ; ils sont classés par ordre alphabétique des villages.

Après chaque projet, les membres présents sont invités à remplir la grille de cotation individuelle. Pour chaque item, une cotation de 1 (très insatisfait) à 7 (très satisfait) pour un total maximum de 84 points (voir grille annexée).

Cotation :

1	2	3	4	5	6	7
très insatisfait	insatisfait	plutôt insatisfait	ni satisfait, ni insatisfait	plutôt satisfait	satisfait	très satisfait

Les points sont ensuite additionnés. Le projet ayant récolté le plus grand nombre de points obtient 7 points, le second 6 points, etc.

Ces résultats sont ensuite additionnés aux résultats des votes citoyens ayant été pondérés selon le même principe (de 7 points à 1 point en fonction du nombre de votes) pour obtenir le classement final.

Présentation des résultats des votes citoyens

Les éléments marquants :

- › 142 citoyens ont participé au vote : 129 ont voté numériquement et 13 par formulaire papier.
- › Le nombre d'hommes à avoir participé (51%) est légèrement supérieur au nombre de femmes (49%).
- › La moyenne d'âge des participants (hors bulletins papiers) est de 43 ans.
- › Les habitants de Fauvillers et de Honville ont été les plus nombreux à participer.
- › Les villages pour lesquels aucun projet n'a été déposé ont une part de participation très faible.

Réactions de la CLDR

La CLDR trouve le nombre de participants assez faible, notamment pour Strainchamps qui a déposé un projet.

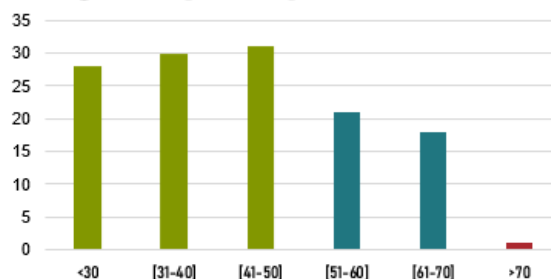
Plusieurs causes sont envisagées :

- › Période estivale (juillet-août).
- › Manque de communication grand public, malgré plusieurs posts Facebook, un article dans le bulletin communal, une campagne de mailing et plusieurs courriers aux associations.
- › Manque d'intérêt des citoyens non concernés.
- › Certaines difficultés pour se connecter sur la plateforme.

Participants par village

Bodange	9	6%
Burnon	15	11%
Fauvillers	42	30%
Hollange	1	1%
Honville	24	17%
Hotte	4	3%
Malmaison	2	1%
Menufontaine	0	0%
Sainlez	6	4%
Strainchamps	2	1%
Tintange	1	1%
Warnach	30	21%
Wisembach	3	2%
Autres	3	2%
		100%

Age des participants



Résultats finaux

Votes citoyens

Titre	Choix plateforme	Total avec votes papier	Points pour le classement
Fléchage marche gourmande Altitude 440	32	42	4
Poursuite du réaménagement du pavillon de Bodange	27	31	3
Aménagement d'une liaison piétonne à Burnon	20	20	2
Comité associatif des fêtes - Fauvillers – Un lieu de stockage pour tous	54	54	6
Le patrimoine, la biodiversité et les paysages d'Honville	56	57	7
Al Petite Escole réduit son empreinte énergétique	9	10	1
Panneaux photo de Warnach	35	48	5

Votes CLDR

Titre	Total CLDR	Points pour le classement
Fléchage marche gourmande Altitude 440	829	6
Poursuite du réaménagement du pavillon de Bodange	841	7
Aménagement d'une liaison piétonne à Burnon	723	3
Comité associatif des fêtes - Fauvillers – Un lieu de stockage pour tous	655	1
Le patrimoine, la biodiversité et les paysages d'Honville	829	6
Al Petite Escole réduit son empreinte énergétique	688	2
Panneaux photo de Warnach	804	4

50% + 50%

Titre	50% + 50%
Fléchage marche gourmande Altitude 440	10
Poursuite du réaménagement du pavillon de Bodange	10
Aménagement d'une liaison piétonne à Burnon	5
Comité associatif des fêtes - Fauvillers – Un lieu de stockage pour tous	7
Le patrimoine, la biodiversité et les paysages d'Honville	13
Al Petite Escole réduit son empreinte énergétique	3
Panneaux photo de Warnach	9

Classement final

Titre	Classement	Budget	
Le patrimoine, la biodiversité et les paysages d'Honville	1	8.000 €	
Fléchage marche gourmande Altitude 440	2	4.356 €	12.356 €
Poursuite du réaménagement du pavillon de Bodange	2	5.465 €	17.821 €
Panneaux photo de Warnach	4	6.413 €	24.234 €
Comité associatif des fêtes - Fauvillers – Un lieu de stockage pour tous	5	8.000 €	
Aménagement d'une liaison piétonne à Burnon	6	7.950 €	
Al Petite Escole réduit son empreinte énergétique	7	8.000 €	

Conformément au règlement :

- Ce classement sera transmis au Collège Communal.
- Les 3 premiers projets entrant dans le budget disponible, ceux-ci sont automatiquement lauréats de l'appel 2023.
- Il appartient au Collège communal de se positionner sur le subventionnement partiel ou total du projet suivant, le budget de 20.000 euros n'étant pas atteint.
- Le Collège communal informera les différents candidats du résultat, et en fera la publicité sur ses réseaux de communication (site internet communal, page Facebook et bulletin communal).

Réactions de la CLDR

Un nouveau budget participatif sera-t-il organisé l'an prochain ?

- *Non, conformément à la circulaire de développement rural de 2021, cette possibilité de subsides régionaux est offerte tous les deux ans aux communes rurales ayant un PCDR valide.*

Les projets non sélectionnés pourront-ils se représenter lors du prochain appel ?

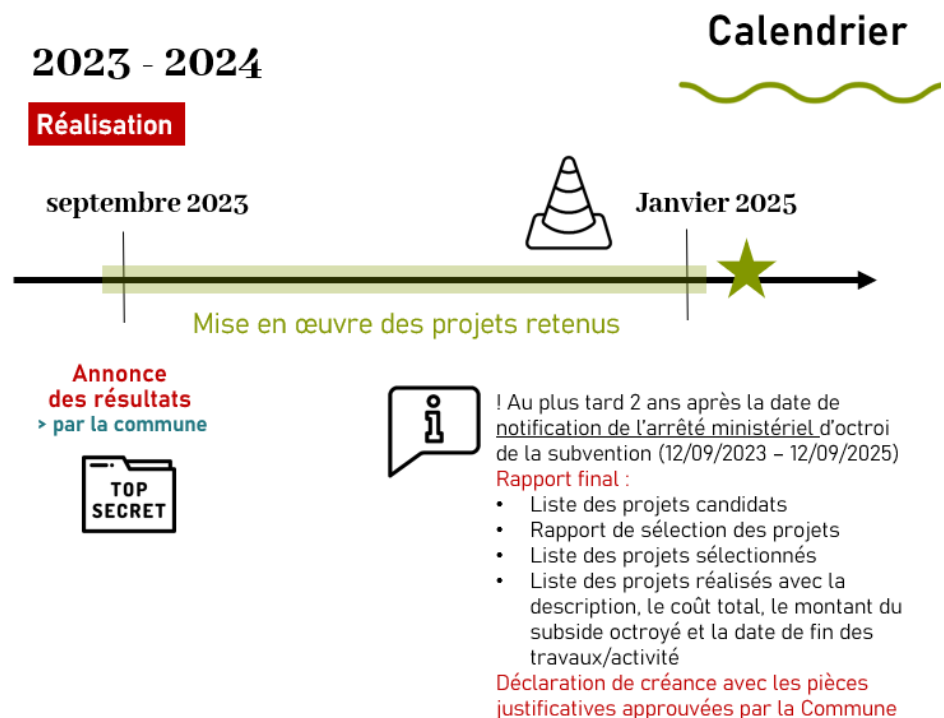
- *Les projets non retenus dans le cadre de cette édition, pourront bien évidemment proposer leur candidature dans le cadre d'un éventuel second budget participatif.*
- *Il est également possible (et fortement souhaité par la CLDR) que ceux-ci puissent faire l'objet d'une demande de subsides dans le cadre d'appels à projets (BiodiverCité, POLLEC, ...) ou de mise en œuvre de fiches-projets du PCDR (budget de la commission patrimoine, ...).*
- *Il est à noter également que la Commune de Fauvillers est activement à la recherche d'une solution durable de lieu de stockage pour les associations de Fauvillers.*

Pour conclure, le Comité de sélection exprime sa satisfaction :

- › Le budget participatif a suscité un bel engouement ; ce qui est enthousiasmant.
- › Des projets originaux, diversifiés et de qualité ont été proposés.
- › 9 villages sur 13 étaient représentés.
- › Démarche très participative.
- › Volonté de permettre la réalisation des projets non sélectionnés dans le cadre d'autres appels à projets (BiodiverCité, ...) ou budget citoyen (commission patrimoine).

Suites

- › Les membres de la CLDR sont invités à ne pas communiquer sur les résultats avant que ceux-ci aient été avalisés par le Collège communal.
- › Les porteurs de projets sélectionnés auront jusqu'à janvier 2025 pour réaliser leur projet avec le soutien de la Commune.



Divers

Il n'y a pas de divers.

Clémentine Descamps & Sophie Orban,
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Participants à la réunion de CLDR du 18/09/2023

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Blanjean	Anne	Hollange	
M.	Chetter	Geoffrey	Honville	x
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers	
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine	x
M.	Goffin	Baudouin	Honville	x
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach	x
M.	Holtz	Joseph	Tintange	
Mme	Hubart	Agnès	Warnach	
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach	x
Mme	Manche	Laurence	Hotte	
M.	Massaux	Vincent	Wisembach	
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez	

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Bastin	Fabrice	Burnon	
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps	
Mme	Gangler	Chantal	Tintange	
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers	
Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine	
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange	
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers	x
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps	
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange	

Cotation :

1	2	3	4	5	6	7
très insatisfait	insatisfait	plutôt insatisfait	ni satisfait, ni insatisfait	plutôt satisfait	satisfait	très satisfait

Intitulé du projet :

Évaluation par rapport aux objectifs du projet

Ce projet	1	2	3	4	5	6	7
Vise l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie.							
Favorise la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble.							
Respecte l'environnement.							
Aura un impact positif sur de nombreuses personnes.							
Est pérenne. Il persistera après le subside.							
Est de qualité et clair.							
Apporte une réelle valeur ajoutée.							
Total							
Total des cotations	/ 49						

Évaluation par rapport à la mise en œuvre

La mise en œuvre de ce projet nécessite l'intervention du service travaux communal.
OUI - NON

Ce projet	1	2	3	4	5	6	7
Mobilisation citoyenne : le nombre de personnes impliquées et leur disponibilité sont adéquats par rapport au projet.							
La méthode de réalisation est pertinente.							
Ce projet est suffisamment abouti au niveau technique et facilement réalisable.							
Le budget proposé est réaliste et cohérent.							
Le porteur prévoit des actions pour faire connaître / vivre le projet.							
Total							
Total des cotations	/35						

Cotation totale pour ce projet :/84